

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

N° acte	D2025_05_SM_01
Nomenclature	8.8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNE D'ETRELLES SUR AUBE

Séance du 07 Mars 2025

Conseillers	11
En exercice	11
Présents	07
Représentés	02

Date de convocation
28/02/2025

Date d'affichage
28/02/2025

Objet
AVIS SUR PROJET DE PARC EOLIEN SAINT OULPH ETRELLES ENERGIE

L'an deux mil vingt-cinq et le sept mars à 19 h 00, le conseil de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MALLET Gilbert, Maire.

Présents : Mrs MALLET G, MANSION P., BERTHELAY J.M., COFFINET Ph., Mme MANSION M-Cl., Mrs GODEK M., GODEK F. formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme FELPIN Patricia donne procuration à M. MANSION Pierre, Mme NATIVEL Claudine donne procuration à M. MALLET Gilbert

Absents : Mrs MARION Patrick, MANSION Denis
Mme MANSION Marie-Claire a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire demande si des membres du conseil municipal sont concernés par le projet de parc éolien Saint Oulph et Etrelles sur Aube. Monsieur COFFINET Philippe étant directement intéressé par le projet quitte la salle et ne participe pas aux débats.

Monsieur le Maire présente les différents documents transmis par la Préfecture de l'Aube relatifs à la demande d'autorisation environnementale du projet de parc éolien de Saint-Oulph et Etrelles sur Aube développé par la société JP énergie environnement. Le projet comporte 5 éoliennes sur le territoire de la commune d'Etrelles sur Aube, dont une à moins d'un kilomètre du village (920 mètres environ) et 7 éoliennes sur le territoire de la commune de Saint Oulph. Une éolienne aura une puissance de 4,5 Mégawatts et une hauteur de 207,5 mètres en bout de pale.

Le Conseil Municipal,
Après avoir pris connaissance des documents,
Après en avoir délibéré,
Par six voix pour et deux abstentions,

Donne un avis favorable au projet de parc éolien Saint-Oulph et Etrelles sur Aube développé par la Société JP Energie Environnement.

CHARGE Monsieur le Maire de signer les documents correspondants à ce dossier.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits,
Ont signé tous les membres présents,
Pour extrait conforme,



Gilbert MALLET

Gilbert MALLET
2025.03.21 10:06:22 +0100
Ref:8405704-12616267-1-D
Signature numérique
le Maire